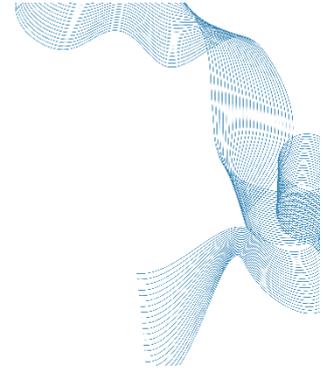




Journée régionale **20** Qualité et Sécurité en Santé **25**



Appel à communication

Date limite : 15/06/2025



20 ans d'évolution de la démarche qualité au sein du système de santé

Madame, Monsieur,

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le CEPBRAAL et France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes co-organisent une journée régionale pour faire le bilan de **20 ans d'évolution de la démarche qualité-sécurité des prises en charge au sein du système de santé et envisager collectivement les perspectives d'avenir.**

Cette journée est destinée aux professionnels des **établissements de santé et médico-sociaux et des professionnels de santé libéraux** s'impliquant fortement dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des accompagnements.

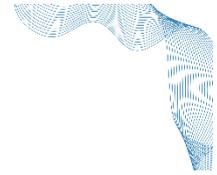
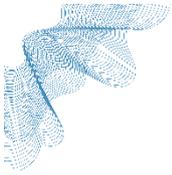
Dans un objectif de **partage d'expérience**, le comité d'organisation de la **12e Journée Régionale Qualité et Sécurité en Santé**, lance un appel à communication.

Vos propositions sont à retourner **avant le 10/06/2025** à : **journeeregionale@cepraal-sante.fr**

Un jury sélectionnera les communications qui seront présentées et, comme chaque année, des prix de la qualité et de la sécurité récompenseront les travaux de certaines équipes.

Vous trouverez ci-joint les modalités détaillées de l'appel à communication.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter : **journeeregionale@cepraal-sante.fr**.



Appel à communication

Venez témoigner et partager sur vos organisations, vos projets, vos initiatives, qui ont permis de déployer une démarche d'amélioration continue de la qualité au sein de vos structures. Les propositions attendues doivent de préférence concerner les thématiques ci-dessous.

Session 1 : La structuration de la démarche d'amélioration continue

La démarche d'amélioration continue de la qualité est une démarche transversale, pérenne et qui nécessite d'être structurée.

Venez témoigner :

- ✓ des leviers que vous avez activés pour la mettre en place de manière pérenne et éviter l'effet soufflé ?
- ✓ des moyens et ressources (usagers, associations, cadres de proximité, professionnels volontaires...) que vous avez mobilisés
- ✓ de la sollicitation de ressources externes telles que les SRA (CEPPRAAL, OMEDIT, CPIAS...) et de ce que cela vous a apporté
- ✓ de l'organisation mise en place pour favoriser une communication à tous les niveaux de vos structures (ascendante et descendante) ?
- ✓ de l'organisation déployée pour élaborer votre politique ou votre projet de santé en exercice coordonné en ville ?

La mise en place d'organisations innovantes participe également à la démarche d'amélioration continue. Venez partager ce que vous avez développé dans vos structures comme le virage ambulatoire (chirurgie, hôpital de jour, accueil de jour...), la mise en place de la RRAC (récupération rapide après chirurgie), le patient transféré debout au bloc, la coordination des professionnels autour de parcours ou de filières de prise en charge, la participation au PTSM (projet territorial en santé mentale), des démarches de QVCT afin de repenser les organisations de travail (démarches QVCT) ?

Session 2 : Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue

Session 2-1 : la mobilisation des acteurs

Les professionnels font vivre la démarche d'amélioration continue au quotidien soutenus par la gouvernance et l'encadrement de proximité. Comment les mobilisez-vous ?

- ✓ Quelle est l'implication de la gouvernance dans la démarche (soutien, diffusion d'une culture sécurité) et quels moyens donnez-vous aux professionnels de l'encadrement (Développement du leadership, compétences en management...) ?

- ✓ Comment mobilisez-vous les professionnels (mise en place de groupes de travail, de référents...) ?
- ✓ Avez-vous participé à des expérimentations régionales visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et accompagnements (projet MOSTRA sur la bientraitance, projet HIGH 5 sur l'intégration de la check-list au bloc opératoire, recueil du récit du patient après un EIAS, mise en place des rencontres de sécurité...) ?
- ✓ Comment développez-vous le travail en équipe (développement des compétences non techniques, dispositif d'accréditation des équipes, PACTE, accueil et intégration des nouveaux professionnels...) ?
- ✓ Les recommandations de bonnes pratiques sont-elles partagées ?

Les usagers, patients, personnes accompagnées et leurs représentants, représentants des usagers, sont également des acteurs essentiels pour développer une démarche d'amélioration continue. Leur mobilisation se fait soit au niveau individuel pour construire un projet de soins ou d'accompagnement correspondant à leurs besoins, soit au bénéfice du collectif en les impliquant dans des projets de l'établissement. Comment associez-vous les usagers à la démarche :

- ✓ dans l'élaboration de leur projet personnel ?
- ✓ pour l'appropriation de leurs pathologies, traitements, prises en charge (éducation thérapeutique, PAAM (Patient en auto-administration de ses médicaments), patients experts/partenaires, groupe de pairs...) ?
- ✓ pour l'évaluation des résultats (PROMs) ?
- ✓ dans le recueil de la satisfaction et de l'expérience (PREMs, méthode Amppati...) ?
- ✓ au sein des instances telles que la commission des usagers (CDU) ou le conseil de la vie sociale (CVS) (mise en place d'un projet des usagers...) ?
- ✓ dans le recueil du récit suite à un événement indésirables associés aux soins ?

Session 2-2 : la mobilisation des résultats obtenus

L'atteinte des objectifs fixés par l'organisation est évaluée régulièrement afin de réajuster les objectifs et d'améliorer les pratiques.

Les structures mettent en place des évaluations en interne, sont soumis à des évaluations externes et la mobilisation de tous ces résultats va permettre de faire vivre la démarche d'amélioration continue.

Venez partager sur les évaluations déployées au sein de vos structures (EPP, indicateurs de résultats cliniques, revue de pertinence, campagne Choisir avec soin, analyse des événements indésirables, recueil de la satisfaction, mesure de la culture sécurité, traceurs...) et la manière dont vous mobilisez ces résultats et ceux des évaluations externes, pour améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge et des accompagnements (communication des résultats, implication des professionnels dans le choix des actions d'améliorations...). Quel est l'impact de ces résultats sur les équipes et les organisations ?



Appel à communication



Modalités pratiques

Le jury de la 12e Journée Régionale sélectionnera des communications qui feront l'objet d'une présentation orale et d'autres qui seront présentées sous forme de posters. Une attention toute particulière sera portée sur les démarches innovantes, reproductibles et ayant montré des résultats.

Date de clôture de l'appel à communication : 10/06/2025

Les auteurs d'un poster devront être inscrits à la journée et apporteront leur réalisation le matin de l'événement. Ils auront l'occasion de présenter leur poster lors des pauses du matin et du déjeuner.

La proposition devra être établie selon le plan suivant et le résumé devra comporter **au plus 600 mots**.

Les propositions de communication doivent autant que possible respecter le plan ci-dessous :

Titre

Mots clés (6 maximum)

Auteurs (premier auteur souligné) : Nom, Prénom, spécialité, lieu d'exercice, adresse postale, CP, ville

Contact principal : Nom, prénom, n° de téléphone, adresse e-mail

Résumé (600 mots maximum) :

- **Objectif(s), Contexte**
- **Méthode** : description, mise en œuvre, éléments de suivi
- **Résultats**
- **Discussion** : limites, développement, perspectives
- **Conclusion** : messages à retenir et à transmettre pour améliorer la qualité et la sécurité des soins

Envoi de vos propositions de communication avant le 10/06/2025 à
journeeregionale@ceppraal-sante.fr - **Contact : 04 72 11 54 60**